

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/5/34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 décembre à 19h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme N.LEROY, Mr P.AUDIN, Mme M.FAXELLE, Mr D.FERNANDES, Mr F.GACH, Mr D.LETEMPLE et Mr T.FLEUREAU

Pouvoir : néant

Excusés : Mr H.DEPREZ, Mme B.CARPENTIER et Mme M.MIELCAREK

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Droit de passage sur les chemins de la commune pour l'implantation d'éoliennes à Lempire

Mr le Maire ne prend pas part au vote dans la mesure où il est en situation de conflit d'intérêt.

La société implantatrice d'éoliennes proposait initialement une indemnisation annuelle de 500€ relative au droit de passage sur le territoire communal. Jugée insuffisante, Monsieur le Maire a estimé l'indemnisation annuelle à 2 000,00€, finalement acceptée par la société pour une durée de 22 ans et ce à partir de la mise en service des éoliennes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr Le Maire à signer les documents relatifs au dossier et à procéder aux écritures comptables.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2025.01.31 14:27:30 +0100
Ref:7997506-12006206-1-D
Signature numérique
le Maire